



DES
ACTES

DES
MOYENS

SOINS DE SANTÉ

#VOUS NE CONFINEREZ PAS
NOTRE COLÈRE



20 MAI 2020

Bousculé par le personnel des soins de santé, le **Gouvernement fédéral** représenté par les Ministres De Block (Santé), Clarinval (Budget et Fonction publique) et Muylle (Emploi) a entamé des **négociations avec les organisations syndicales représentatives, tant du secteur public que du secteur privé.**

Au terme de plusieurs heures de discussions, 3 propositions ont été mises sur la table

1. **Suspension des 2 Arrêtés Royaux polémiques** jusqu'à samedi où il y aura une réunion du gouvernement élargi aux autres partis afin d'évaluer comment procéder : soit suspension des Arrêtés Royaux car cela peut aller très vite (avec possibilité de les réactiver), soit annulation pure et simple, ce qui implique un délai de 5 semaines afin de publier les Arrêtés Royaux d'annulation.
2. **Fixation d'un agenda de concertation sociale** pour préparer la suite (revalorisation des métiers de la santé, y compris pécuniaire).
3. Formulations d'idées concrètes pour retrouver rapidement du personnel attiré par les fonctions de la santé, surtout celles en pénurie avec un focus pour les jeunes.

La route s'annonce longue, on vient juste d'entamer la première étape.

ON NE LÂCHERA RIEN !

WWW.CGSP-ADMI.BE

E. R. : CGSP—O. NYSSEN— PLACE FONTAINAS 9-11—1000 BRUXELLES



CGSP Admi